

Compte rendu sous commission activités ressources 10 mai 2012

Membres de la CME présents : Benoit Guy, Gervais Anne, Marchand Martine, Perut Valérie, Zerah Michel

Membres des CMEL invités : Chatelier Gilles, Ledastumer Bruno, Taleb Cherifa, Sibony Olivier.

Référents du siège : Manach Dominique, Sauvage Philippe

Madame Manach de la Direction des Finances fait une démonstration et un exposé sur le logiciel opale, utilisé pour l'aide au pilotage et aux décisions stratégiques. Il est possible via ce logiciel d'avoir une évaluation par pôle, par site ou en global, des activités, séjours, actes etc...

Une évaluation des activités peut être proposée en retenant certains indicateurs. Certains membres insistent sur l'importance de mettre en regard le personnel face aux indicateurs d'activités. Il semble que des failles puissent exister : des affectations des personnels peuvent ne pas correspondre à la réalité de leur exercice. Les questions et anomalies peuvent être signalées à opale.support@sap.aphp.fr

Il est proposé de signaler aux CMEL et par discipline l'intérêt de logiciel et de sélectionner des indicateurs comme l'ont déjà fait certaines professions soignantes (diététiciennes)

Monsieur Sauvage donne un aperçu des conférences budgétaires stratégiques en insistant sur le fait qu'il ne dispose pas de tous les éléments notamment

- des notifications ARS (MIGAC)
- des répartitions des charges communes
- des recettes communes, optimisation fiscale etc...

Les GH prévoient +3,11% de recettes attendues en sus grâce à une croissance d'activités 2,6% si on retire l'activité induite par l'arrivée de l'institut de puériculture (IPP) au sein de l'APHP. Cette vision optimiste de l'avenir sera révisée rapidement si les premiers mois de 2012 ne s'avèrent pas aussi positifs. Il existe des écarts de prévisions d'activités entre les GH : +8,7% à NCK (mais avec IPP), contre 1,2% à RDB ou 1,5% à HMN et 3,5% à STARTT.

Certaines activités sont liées à l'ouverture d'unité (chirurgie plastique à EGP, rythmo à BCH...)

Par ailleurs une valorisation des recettes est attendue par un meilleur enregistrement des activités (passages aux urgences notamment) et un meilleur codage.

La masse salariale va croître de 0.25% pour 62 937 ETPR non médicaux donc +164 (dont 143 de l'IPP). Pour les médecins, la masse salariale est de 656 millions d'euros 8 793 ETPR (+19) et la permanence des soins a un budget de 81,5 millions d'euros.

Les établissements excédentaires sont NCK, HMN, RDB. Les déficits légers : APR. Plus préoccupante la situation de BCH ABC et surtout CCH, AVC et STARTT

Reste à savoir ce qui sera versé des MIGAC, DAF, AME...

Prochaine réunion **le mardi 5 juin de 17 h 00 à 20 h 00 en sous groupes (le groupe NSI est décalé au 15 juin)**